

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 21 (1933)
Heft: 1

Artikel: Histoire de la seigneurie de La Roche
Autor: Amman, Alfred d' / Evéquoz, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LA ROCHE

par ALFRED D'AMMAN †.

AVANT-PROPOS

Parmi les nouveaux lecteurs des Annales fribourgeoises beaucoup n'ont connu Alfred d'Amman que de nom ; mais ceux qui ont été ses amis ou qui l'avaient quelquefois approché se souviendront toujours de ce vieillard austère dont toute la joie était à l'intérieur d'une âme lumineuse. Ils seront émus à la lecture de ces pages au long desquelles sa voix et sa précise érudition se font réentendre et reconnaître. Alfred d'Amman est mort le 17 mai 1926, ayant beaucoup souffert, pratiqué et vécu la charité en donnant une impression saisissante d'union à Dieu. Il laissait plusieurs notes historiques et quelques manuscrits dont l'Histoire et la généalogie des seigneurs de La Roche était l'un des plus importants sinon des plus achevés.

En hommage à la mémoire de son père dont il désirait que les travaux et les recherches servent à l'utilité et à l'intérêt de tous, M. Jean d'Amman a déposé ses manuscrits et ses notes aux Archives de l'Etat de Fribourg en 1927. C'est là que j'eus l'heur de les relire et que me fut confié le manuscrit « La Roche ».

C'était trois cahiers distincts les uns des autres. Le premier comprenait l'historique des châteaux de La Roche et de Schœnfelds ; quelques pages qui ont servi à constituer le chapitre I ou introduction de l'histoire détaillée des seigneurs

de La Roche pris branche par branche. Le second, encore à l'état de notes, était la généalogie proprement dite et l'énumération de tous les personnages avec les références les concernant et les détails sur chacun d'eux. Dans le troisième cahier était la liste des de La Roche dont la filiation n'a pu être établie d'une manière certaine ; je n'ai fait qu'y ajouter quelques noms.

Le tout forme maintenant un ensemble de chapitres dont quelques-uns, comme celui traitant des suzerains successifs, a été extrait de plusieurs passages épars lesquels se trouvaient tantôt dans le premier cahier tantôt dans le second. En y élucidant deux points douteux, j'ai également dressé l'arbre généalogique.

Je tiens à remercier ici M. Tobie de Ræmy, archiviste de l'Etat, de l'obligeance avec laquelle il a mis à ma disposition la documentation nécessaire à ma dernière mise au point ; de même que jadis, il avait, avec tant de dévouement, secondé mon grand-père dans ses nombreuses et interminables recherches. Je rends un hommage tout spécial à Mademoiselle Jeanne Niquille, Dr ès-lettres, de qui les lumières et les conseils m'ont été si précieux.

Louis Evéquoz.

I. INTRODUCTION

La généalogie de la famille de La Roche a été établie par l'archiviste Daguet en deux feuilles distinctes l'une de l'autre. Mais, la première de celles-ci est très confuse et la seconde n'est que fragmentaire. C'est pourquoi, je m'abstiens de la reproduire ici et l'ai édifiée à nouveau. J'ai eu à ma disposition des sources que Daguet ne connaissait pas ; entre autres : les *Fontes rerum bernensium* éditées depuis lors et renfermant de très nombreux renseignements relatifs à cette famille.

C'est dans le cartulaire du couvent de Romainmôtier¹, et dans les archives de l'abbaye de Hauterive² que se manifestent les premiers de La Roche, de Rupe.

Mais ceux dont le cartulaire livre le nom ont été attribués par M. de Gingins-la-Sarraz, à la famille bourguignonne de ce nom. On conçoit aisément que celle-ci fut en relation avec ce couvent plutôt que la famille de Suisse qui en était plus éloignée. Dans ses notes manuscrites³, J.-J. Dey s'est prononcé dans le même sens.

Aux XV^{me} et XVI^{me} siècles, on trouve dans les documents latins, notamment dans les archives pontificales⁴ entre 1467 et 1503, une famille de Rupe qui donna plusieurs chanoines à l'église cathédrale de Lausanne. Bien que la désignation latine de la famille seigneuriale de La Roche, fut aussi constamment de Rupe, celle-ci est complètement distincte de celle de ces chanoines, qui, appelés de Roche dans les publications modernes qui les concernent⁵, semblent appartenir à une famille établie à Lausanne. Ainsi, l'un d'eux, le chanoine Gérard de Roche, le même que l'on rencontre dans les archives pontificales, sous le nom de « de Rupe » en 1467, 1469, 1470, était le frère de Jean Rochy, apothicaire à Lausanne; un autre chanoine, Henri de Roche, docteur en droit, était frère de Jean, notaire et citoyen de Macon. Cette dernière qualification autorise-t-elle à en déduire un rattachement lointain à la famille bourguignonne ?

La famille seigneuriale de La Roche a déjà fait l'objet de quelques publications. Dans les *Etrennes fribourgeoises* de 1806, un collaborateur anonyme (dans lequel on a cru trouver l'abbé Girard⁶, curé d'Avry-dev.-Pont) l'a men-

¹ *M.D.S.R.*, t. III, par M. DE GINGINS-LA-SARRAZ.

² GUMY, *Regestes de l'Abbaye d'Hauterive*, 1923

³ A.E.F. *Collection Gremaud; fonds Dey*, 86, VII.

⁴ WIRZ, *Regesten zur Schweizer Geschichte aus den päpstlichen Archiven*. Berne 1911-18.

⁵ *M.D.S.R.*, 2^{me} série, vol. 3.

⁶ *Mémorial de Fribourg*, VI, p. 231, note 3.

tionnée en quelques lignes. F. Kuenlin, dans son *Dictionnaire du Canton de Fribourg*, a donné en deux pages de l'article de La Roche, un bon résumé de l'histoire et de la généalogie de cette famille. A l'article de Schœnfels, il a aussi fait un historique des seigneurs de ce nom, sans se douter qu'ils étaient une branche de la famille de La Roche.

Max de Diesbach a publié dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1905 une histoire de la seigneurie de La Roche dans laquelle une très grande part est faite à la famille du même nom.

Est-ce du village de La Roche que la famille seigneuriale tira son nom? ou est-ce de cette famille que la localité, au contraire, tient son actuelle dénomination ? J'opine nettement pour cette dernière origine. De tous les groupements d'habitations qui forment la paroisse de La Roche, détachée en 1652 de celle de Pont-la-Ville, aucun ne portait, à cette époque, le nom de La Roche; la nouvelle paroisse fut même appelée d'abord paroisse des Planches, du nom du lieu où l'église fut construite. Dans la carte du canton de Fribourg, dressée en 1668, par von der Weid, la localité est appelée, non pas « La Roche », mais Scherwil, nom d'un des quartiers de la paroisse. Le nom local de La Roche ne se manifeste dans les documents anciens qu'en relation du château; on le cherche en vain en relation du village.

La famille elle-même dériva probablement son nom de l'arête rocheuse sur laquelle elle implanta sa demeure; un document de 1164 désigne celle-ci sous le terme de « Castrum de Rupe » et, un autre document de 1320, par celui de: « Molarem de Rupe ».

II. Le château de La Roche.

L'éminence rocheuse à la cote 873, sur laquelle subsistent des ruines importantes du château de La Roche, consiste en une étroite arête en Nagelfluh, se développant sur sept à huit cents mètres entre une face au sud-ouest dominant de 80 mètres le cours de la Serbache, et, une face

Nord-Est confinant à des prairies qu'elle domine aussi, mais dans une proportion trois à quatre fois moindre. C'était une position très favorable à la défense contre une attaque par escalade, n'étant abordable que par une de ses faces ; celle-ci, même surélevée en rampe très raide par rapport à l'assaillant.

Le premier document mentionnant un château de La Roche « *Castrum de Rupe* » est de 1164 : Liétar, femme de Conon Putolz et sa fille Raymonde, donnent dans ce castrum leur approbation à une transaction faite par lui avec l'abbaye de Hauterive¹. Un siècle plus tard, seulement, on en trouve une seconde mention : en 1263, Ulrich de Vuippens inféoda sa maison forte de La Roche à Pierre II de Savoie². Ce fut lui qui en avait construit la tour.

Peu d'années après, un partage entre les enfants de Guillaume I de La Roche, montre pour la première fois cette famille en possession du château et même de la tour qu'avait bâtie Ulrich de Vuippens. (Je n'ai pas trouvé l'acte qui consacre le transfert de propriété de cette dernière). En 1276, le château comprenait, outre cette tour, des bâtiments servant d'habitation et séparés d'elle par un fossé dans la direction de la montagne, au sud, versus Juran³.

L'absence de documents prouvant que le castrum était aux mains des de La Roche, dès avant 1276, ne permet pas d'inférer qu'ils n'en possédaient aucune partie. Le nom que cette famille portait depuis un siècle ne s'explique guère sans une relation de propriété avec le castrum. *Max de Diesbach* émet la supposition que les sires de La Roche aient déjà antérieurement possédé la partie haute

¹ *Livre des donations de Hauterive*, vol. VI des Archives de la Soc. d'hist. du canton de Fribourg, acte n° 80.

² WURSTEMBERGER, *Peter II. von Savoyen*, vol. IV, 305.

³ D'après DEY, *Mémorial de Fribourg*, vol. II, on désignait par Jura, toute hauteur boisée ; dans un acte de 1336 publié dans *Fontes rerum bernensium*, VI, on trouve le terme « Cum nemoribus seu joris ».

du castrum et que les de Vuippens aient eu, dans la partie inférieure, une maison forte qu'ils flanquèrent d'une grande tour. Moins d'un siècle plus tard, en 1349, la famille de La Roche, se vit contrainte, par détresse financière, à vendre le château et les possessions qui s'y rattachaient ; le tout était déjà, depuis l'épiscopat de Gérard de Vuippens, un fief lige de l'évêché de Lausanne.

L'acquéreur, fut François de Montfaucon, qui réunit ainsi le domaine utile au domaine direct.

Sous ce nouveau propriétaire, le château cessa sans doute d'être habité et fut dès lors abandonné aux injures du temps. Deux tours subsistaient encore en 1518, mais les corps de logis étaient en ruine¹. Ils ne furent pas relevés non plus, après que, lors de la conquête du pays de Vaud, le château eut passé, avec la seigneurie épiscopale, sous la domination de Fribourg.

Plus tard, enfin (1652-1656) la main utilitaire des hommes vint ajouter son action destructive à celle des temps et des éléments : lorsque le village de La Roche se détacha de la paroisse de Pont-la-Ville, les quelques murailles qui subsistaient encore, servirent à la construction de la nouvelle église paroissiale.

Les ruines ont été visitées, au commencement du siècle passé par Jean-Joseph Combaz, auteur d'une histoire manuscrite du canton de Fribourg et, de notes, aussi manuscrites, sur la Gruyère. Le croquis qu'il a pris de la tour du château a été reproduit par M. Fréd. Th. Dubois dans les *Annales fribourgeoises* de 1913. C'est un dessin naïf, mais, scrupuleusement exact. « En 1905, on voyait encore, écrit Max de Diesbach, deux groupes distincts de fortification ; l'un placé à l'est, comprenant une petite tour et un corps de logis dont il ne reste que les fondations ; puis, venaient un fossé, et à l'ouest, une grande tour accompagnée de quelques bâtiments. La grande tour est encore en partie con-

¹ *Grosse de Bulle*, n° 42.

servée ; elles a une hauteur d'environ 12 mètres ; sa face occidentale est écroulée. »

Une visite que j'y ai faite moi-même en 1923, confirme ces constatations : la tour a huit à dix mètres en largeur, autant en profondeur. Sa face ouest ferme complètement le terre-plein ; elle se compose surtout de grès, de cailloux de torrent, de très peu de tuf, et la molasse en est totalement absente.

III. La souche commune et la formation des diverses branches.

La souche commune est Joran I (I 1¹). Il est qualifié de seigneur « Dominus Joranus de Rupe » dans des documents de 1172 et 1226. Peut-on en inférer, avec Max de Diesbach, qu'il faisait partie de la haute noblesse et ne dépendait que de l'Empire ? Je n'ose l'affirmer, l'expression ci-dessus n'ayant pas le sens qu'aurait celle de « Joranus, dominus de Rupe ». J'exposerai ailleurs, au sujet de son fils Guillaume, appelé, lui aussi, « Dominus Guillelmus de Rupe » qu'il était engagé dans des liens de vassalité.

Néanmoins, Joran I se classait au nombre des Seigneurs de la contrée d'Ogo ; ceci se déduit de quelques actes remarquables par la haute qualité des contractants et dans lesquels il fut témoin conjointement avec de brillants seigneurs. En effet, lorsqu'en 1272/73, Guillaume, fils aîné de Rodolphe, comte d'Ogo, et Agnès, son épouse, confirmèrent la donation qu'ils firent au couvent de Houterive, de la forêt du Sac ; Joran I en est le témoin avec le comte Rodolphe d'Ogo, père de Guillaume ; Jocelin, seigneur de Corbières ; Rodolphe, major de Bulle ; Rodolphe de Granas ; Borcard, convers de Marsens². Le 6 juin 1216, il fut avec

¹ Altération probable de Jean : 1172 (*Livre, des donations de Houterive*, nos 175, 269) ; 1226 (*Reg. Houterive*, no 368) ; *Reg. Haut.* no 340, 368 ; *M.D.S.R.*, VI, p. 211.

² *M.D.S.R.*, XXII, p. 20.

les seigneurs de Grandson, de Pont et de Font, témoin d'un accord négocié par le comte de Neuchâtel et son neveu, au sujet d'un différend existant entre le chapitre de Lausanne et le comte Rodolphe de Gruyères. Puis, en 1226, Joran fut encore l'un des témoins de la donation que Belon de Blonay, dame de St-Paul faisait à l'abbaye de Hauterive de ses droits sur le fief de Chardonne ; ces témoins étaient de rang élevé : l'abbé de Hautcrêt, le prieur de Hauterive, le magister André de Chardonne, Guillaume de Fruence ; Nicolas, vidame de Blonay, Aymo, chevalier de St-Paul. Joran I est donc, très considéré. Il eut deux frères : Conon I (I,2) et Henri I(I,3), tous deux moines à Hauterive, en 1180.

Avec ses fils : Guillaume I et Ulrich I, la famille se scinda en deux branches : celle de La Roche proprement dite avec Guillaume I pour auteur, et celle de La Roche, dite de Schœnfels, avec Ulric I.

La première branche se subdivisa elle-même au temps de Rodolphe I et de Borcard I. Celui-ci, alla s'établir dans la ville de Bienne où son nom se germanisa en « von der Flü ». Sa postérité se développa et s'illustra dans la région de Bienne et de Nidau jusqu'à son extinction. Elle s'y allia à des familles bernoises, lesquelles, recueillirent vers l'an 1400 les biens du dernier survivant de cette branche.

La descendance de Rodolphe I se perpétua au château de la Roche jusqu'en 1349, date à laquelle l'évêque François de Montfaucon acquit la seigneurie de La Roche. La veuve et les enfants de Rodolphe III, ruinés, étaient obligés de se dessaisir de tous leurs biens afin de satisfaire des créanciers intransigeants. Cette branche des de La Roche ne survécut guère à sa détresse, et s'éteignit peu après. Du moins l'on en perd toute trace depuis la fin du XIV^{me} siècle. Les destinées de la seigneurie elle-même furent mouvementées et diverses. Les évêques de Lausanne l'administrèrent jusqu'en 1536, puis, ils furent dépossédés de leurs biens et ceux-ci partagés. La Roche échut à Fribourg, faisant partie du bailliage de Bulle jusqu'en 1798 ;

de la préfecture de Corbières, à partir de 1803 ; et de celle de Gruyères, dès 1848.

IV. Les Suzerains.

Je ne suis pas parvenu à élucider si les de La Roche furent primitivement seigneurs indépendants, c'est-à-dire ne relevant que de l'Empire.

Une charte de 1160, montre un Pierre et un Turincus « seigneurs de La Roche ». De même, dans des documents de 1172, 1180, 1226, Joran I est qualifié de « seigneur de La Roche », après eux, Guillaume I et Ulric I le sont aussi, dans des documents de 1239-40, 1244, 1246. Ulric I, en 1240, se sert d'un sceau portant en exergue : « Dominus de Rupe ». Mais, *relativement à Guillaume I*, auteur de la branche de La Roche proprement dite, je mets sérieusement en doute que cette qualification seigneuriale puisse être interprétée comme exclusive de vassalité ; car, elle se reproduit dans des chartes de 1251, 1253, 1260, dont le texte, au contraire, établit explicitement le lien de vassalité.

En effet, en 1251, Guillaume I^{er} était vassal d'Ulric d'Aarberg. Celui-ci rendant, en cette année, hommage à Pierre de Savoie, pour les châteaux d'Arconciel et d'Illens, déclara qu'il avait fait jurer par tous les hommes en relevant, tant chevaliers que serfs, qu'ils observeraient fidélité envers le dit Pierre de Savoie et le serviraient comme leur Seigneur : « Juraverunt Castra de Arconcie et de Illens, Domino Petro de Sabaudia, et, quod eum, contra omnes juvabunt de castris de Arconcie et de Illens, et de omnibus que sunt infra juramenta eorum et eidem fidem servabunt sicut Domino. »

Or, le premier mentionné dans l'énumération est le seigneur Guillaume de La Roche. Quelques mois ensuite, Guillaume d'Aarberg, frère d'Ulric, jura aussi fidélité envers Pierre de Savoie pour ces mêmes châteaux, et, détail digne d'attention, c'est sous la qualification de Guillaume de

La Roche et d'Aarberg qu'il se présente dans ce document. Deux ans plus tard, Ulric d'Aarberg, passa un contrat particulier avec Guillaume I^{er} de La Roche pour la garde du château d'Arconciel: en temps de paix, Guillaume I^{er} devait placer à Arconciel, pendant un mois, annuellement, un serviteur avec un coq et un petit chien, et, en temps de guerre, il devait y résider personnellement durant un mois aussi. En récompense de ce service, Guillaume I^{er} recevait une rente de quatre livres et douze sols, à percevoir à Treyvaux.

Malgré ce caractère si marqué de vassalité, Guillaume est titré de seigneur. Il en est de même dans un troisième document du 12 mai 1260, émanant du même Ulric d'Aarberg en vue d'autoriser Guillaume de la Roche à hypothéquer pour deux ans le fief « Castrale feodum » qu'il tient de lui dans le village de Treyvaux. On voit donc, que, si peut-être Joran I^{er} n'eut pas d'autre suzerain que l'Empire, cette indépendance fut terriblement compromise sous Guillaume I^{er}, son fils, et, de plus en plus, ensuite.

On ignore totalement à quelle date remonte la suzeraineté des comtes d'Aarberg sur le château de La Roche; elle passa après eux dans la maison de Vuippens: en 1263, Ulric de Vuippens céda au comte Pierre de Savoie sa maison forte de La Roche en Ogo, pour qu'elle fût constituée en fief-lige avec tout ce qu'il possédait au-delà de la Sarine, à Gumefens, Sorens et Sâles. Il ne se réserva que quelques engagements d'hommes (*alligamentis hominum*) qu'il tenait du seigneur d'Aarberg. Ce fut Ulric de Vuippens qui édifia sur l'esplanade du château de La Roche une grande tour dont l'imposante ruine subsiste encore.

Le 28 janvier 1269, après la mort d'Ulric de Vuippens, et celle de Pierre de Savoie, Guillaume de Vuippens renouvela envers Philippe de Savoie, l'hommage rendu par son père au comte Pierre, en 1263. Mais, en ce même jour, il lui donna le château de Verchâtel (Everdes) en compensation de la maison forte de La Roche.

Je me suis ingénieré en vain à concilier ces deux hommages. La mise en vassalité du château d'Everdes ne fait aucun doute, car elle se maintient jusqu'au commencement du XV^{me} siècle. Mais pourquoi la vassalité du château de La Roche fut-elle renouvelée, malgré cette substitution? Car l'expression latine « *in compensationem* » ne peut s'entendre ici que dans le sens de substitution. Il semble donc certain qu'à cette époque, la seigneurie de La Roche n'était déjà plus sous la dépendance des Vuippens et, c'est avec raison que j'ai tenu pour inexplicable, partant pour suspect, l'hommage rendu le 28 janvier 1269, par Guillaume de Vuippens à Philippe de Savoie pour le château de La Roche. Lorsqu'en 1276, après la mort de Guillaume I^{er} de La Roche, ses enfants se partagèrent sa succession; la tour bâtie par Ulric de Vuippens fit partie du lot d'Alésia, épouse d'Ulric du Bourg. Elle était donc, du vivant de Guillaume I^{er}, devenue sa propriété. Dans l'acte de partage de ses biens, il n'est du reste fait aucune mention du droit de suzeraineté des de Vuippens et, les contrats de vente que cette succession amena nécessairement entre des enfants disséminés sont également muets sur ce point.

Mais il restait la suzeraineté des comtes de Savoie.

Une nouvelle situation se produisit en 1308: Guillaume III, petit-fils de Guillaume I^{er} se constitua l'homme-lige de l'évêque de Lausanne, Gérard de Vuippens, pour sa part de la seigneurie de La Roche. A savoir: la moitié de tout ce que constituait le château et ses dépendances, avec des fonds d'un revenu de quarante livres; le tout devant désormais former à perpétuité un fief-lige de l'évêché de Lausanne. En récompense, l'évêque, touché d'un hommage aussi spontané lui paya la somme de deux cents livres. On ne s'explique guère, de la part de Guillaume III, cette prétérition en faveur de l'évêque de Lausanne, de l'hommage dû au comte de Savoie. Il y eut du reste opposition de Louis de Savoie, auquel, d'autre part, Rodolphe III, fils de Guillaume III prêta ensuite hommage pour le même fief. La contestation fut soumise à des arbitres avec mission

d'établir si la prestation d'hommage de Rodolphe III envers la Savoie, avait précédé ou non, celle de son père envers l'évêque. Les arbitres choisis, meilleurs diplomates que bons juges ne voulurent blesser personne et restèrent cois. Ils furent prudents, mais la question n'a pas encore été résolue. La seule source à consulter est un traité de paix conclu à la date approximative de 1360, entre Pierre d'Oron, alors évêque de Lausanne, et Pierre de Savoie¹. Mais on n'y trouve pas le prononcé des arbitres. Certains points de ce document ne cadrent pas avec ce que l'on sait par ailleurs de la prestation d'hommage de Guillaume III. Celle-ci y est faussement appelée une vente effectuée pour 252 livres, dont la moitié seulement aurait été payée. Il me paraît évident que Guillaume III, à court d'argent, se soit laissé séduire par les offres généreuses de l'évêque, et que Rodolphe III, son fils ait voulu agir conformément aux antécédents en maintenant la vassalité envers la Savoie. Toutefois, dans l'hommage rendu par Guillaume III, en 1308, l'on ne peut certainement pas voir une vente réelle. Celle-ci, on l'a vu, ne se fit qu'en 1349.

(A suivre.)

¹ M.D.S.R., I^{re} série, VII, p. 96.